

LE TADMORÉEN

PAR

Michel GAWLIKOWSKI

L'étymologie du nom sémitique de Palmyre n'est pas encore, on le sait, établie. Dans une étude qui résume en détail l'état de la question, J. Starcky a développé une suggestion de J. T. Milik qui voulait expliquer la forme gréco-romaine *Palmyra* par une série de changements phonétiques déterminés par un milieu linguistique anatolien⁽¹⁾ : *Tadmor* y aurait donné *Ptalmur*, d'où *Palmyre*. Pour le nom indigène, attesté dès le XIX^e siècle a.C.⁽²⁾, une origine non sémitique ne serait pas exclue, sans plus de précision. Si la thèse traditionnelle qui faisait dériver *Tadmor* de *tamar*, « palmier »⁽³⁾, doit être définitivement abandonnée, aucune nouvelle explication n'est convaincante⁽⁴⁾.

Deux inscriptions que j'ai publiées dans cette revue⁽⁵⁾ attestent, vers la fin du III^e siècle p.C., deux vocables tirés d'une racine qui n'était pas connue en araméen. Les fonctionnaires du temple de Bel y sont qualifiés de *mhdmryn* et leur fonction s'exprime par le verbe *dmr* à l'af'el : 'dmr. Un autre texte présente les [m]dmry', sans doute du temple de Ba'alšamên⁽⁶⁾.

(1) J. STARCKY, *Suppl. au Dictionnaire de la Bible* VI, C. 1087 ; cf. J.-G. FÉVRIER, *Essai sur l'histoire politique et économique de Palmyre* (Paris, 1931), p. 2.

(2) Les variantes *Tádmur*, *Tádmir*, *Tádmár*, *tdmr*, *tdmur*, présupposent une forme à seconde voyelle courte, comme dans l'actuel *Tödmör*.

(3) Implicite chez le Chroniste, elle est formulée pour la première fois par St. Jérôme : J. STARCKY, *op. cit.*, C. 1068 sq.

(4) J. STARCKY, *op. cit.*, p. 1084, signale les étymologies d'après le syriaque *tedmurta*, « merveille » (J. H. MORDTMANN) et l'ugaritique *dmrn* de sens obscur (W. F. ALBRIGHT) ; cf. aussi R. DU MESNIL DU BUISSON, *CRAI* 1966, p. 187 (« tell d'Amôr », présenté comme simple suggestion).

(5) *Syria* 48 (1971), pp. 415, 417.

(6) Cf. *Liturgies et custodes, Semitica* 23 (1973), p. 121-123. La lecture *dmry'* est aussi possible.

J'ai traduit ce nom de fonction par « custodes », d'après le sens général « protéger, garder » qu'a cette racine ouest-sémitique ⁽¹⁾. Absente des autres dialectes araméens, elle se révèle donc vivante en palmyrénien, et je pense la retrouver dans le nom même de la ville.

Il est en effet possible d'expliquer *Tadmor/Tadmar* comme une formation nominale de *dmr*, avec la préformante *t* dans le sens locatif. Cette forme correspondrait alors au cananéen *mišmar*, formé avec *m*, d'après le procédé plus courant. Ce « poste de garde » ou « lieu protégé » du désert syrien sera celui dont les vestiges, datés de la fin du III^e millénaire, ont été retrouvés au fond des sondages sous la cour du temple de Bel ⁽²⁾, celui dont une bande de Sutéens partie du Moyen-Euphrate n'a pas réussi à s'emparer au début du XVIII^e siècle ⁽³⁾. R. du Mesnil du Buisson a dressé une liste des vocables ouest-sémitiques qui remonteraient à cette époque et sont conservés dans l'onomastique et la toponymie de Palmyre ⁽⁴⁾. La plus ancienne population sémitique de la région aura donc peuplé et nommé le site vers 2000 a.C.

Il est remarquable qu'à cette haute époque où les langues ouest-sémitiques n'étaient pas encore différenciées, selon les opinions courantes ⁽⁵⁾, on puisse observer, si mon interprétation est juste, un phénomène phonétique qui distingue le dialecte de Palmyre de celui en usage sur l'Euphrate. Tandis que les noms théophores ouest-sémitiques de Mari emploient la

⁽¹⁾ Onomastique : H. B. HUFFMON, *Amorite Personal Names in the Mari Texts* (Baltimore, 1965), p. 187-188 (*zimir* dans les noms propres), p. 251-252 (*samar?*); F. GRÖNDAHL, *Die Personennamen der Texte aus Ugarit*, 1967, p. 197 (*dmrhd*, *dmrb'l*, etc.); M. NOTH, *Die israelitischen Personennamen* (Stuttgart, 1928), p. 176, n. 3 (*zimir*); G. RYCKMANS, *Les noms propres sud-sémitiques I* (Louvain, 1951), p. 222-223 (*mḏmr*); en arabe, *ḏimr*, *ḏamir*, « l'homme courageux ». La racine est couramment employée dans les langues cananéennes sous la forme voisine *šmr*.

⁽²⁾ R. DU MESNIL DU BUISSON, *CRAI*, 1966, p. 181-184.

⁽³⁾ G. DOSSIN, *Archives Royales de Mari*, V (1952), p. 40, n° 23.

⁽⁴⁾ *Op. cit.*, p. 186-187. La racine *grh* est certainement du II^e millénaire, mais elle peut être expliquée par l'araméen, de même que *'gl*, cf. *infra*, note 27; le nom d'Aršū est arabe; pour Tadmor, cf. *supra*, note 4; pour *'štr*, cf. *infra*, note 49; le nom d'Efqa est tiré d'une racine attestée au II^e millénaire, mais connue également en syriaque.

⁽⁵⁾ Cf. S. MOSCATI, *I predecessori d'Israele* (Roma, 1956), pp. 71-72, 96; I. J. GELB, *The Early History of the West Semitic Peoples*, *JCS* XV (1961), p. 44; G. GARBINI, dans *Linguistica semitica: presente e futuro* (Rome, 1961), p. 59-73.

racine *dmr* sous la forme *zimri*, les mêmes textes parlent de « Tadmor »⁽¹⁾ ; l'alternance *z/d* dénote l'évolution du son primitif *d*, de façon précise ou par à peu près phonétique. Jusqu'au VIII^e siècle les inscriptions araméennes anciennes emploient toujours *z*, selon toute vraisemblance pour rendre un son *d* effectivement prononcé⁽²⁾. La même correspondance est régulière à Mari, comme elle l'est en accadien par rapport au sémitique commun. Cependant, au VII^e siècle déjà nous retrouvons la forme *dimri*⁽³⁾ qui annonce le développement phonétique bien attesté dans l'araméen d'empire et caractéristique de l'araméen plus récent. Le cas du nom de Tadmor semble indiquer l'apparition de ce phénomène au II^e millénaire, mais comme l'a rappelé I. J. Gelb pour un cas analogue, *testis unus, testis nullus*⁽⁴⁾.

La survivance jusqu'au III^e siècle p.C. d'un vocable préaraméen pour désigner les « custodes » du temple de Bel n'est pas un phénomène isolé. On peut relever plusieurs autres faits du même ordre, tous relatifs à la vie religieuse.

On sait que les dieux 'Aglibôl et Malakbel avaient un sanctuaire commun à ciel ouvert, appelé « bois sacré », *ιερόν ἄλσος*⁽⁵⁾. Ce lieu de culte, qui n'a pas encore été retrouvé, était apparemment bien plus ancien que sa représentation sur une poutre du temple de Bel, antérieure à 32p. C.⁽⁶⁾. Une inscription trouvée dans le sanctuaire de Ba'alšamên donne le nom sémitique du sanctuaire, qui est *gnt' 'lym*, traduit par l'éditeur « jardin divin »⁽⁷⁾. Autant le premier mot de cette expression relève de l'araméen

(1) Tadmor : ARM V, n° 23 ; *zimri* : H. B. HUFFMON, *op. cit.*, p. 187-188 ; J. STARCKY, *op. cit.*, c. 1078. Pour les noms *zmry*, *zmr'*, *'zmr* à Palmyre, cf. J. K. STARK, *Personal Names in Palmyrene Inscriptions* (Oxford, 1971), p. 86, qui propose une étymologie arabe ; cf. cependant J. STARCKY, *Syria* 26 (1949), p. 49 sq. et A. CAQUOT, *RTP*, p. 155.

(2) Cf. R. DEGEN, *Allaramäische Grammatik* (Wiesbaden, 1969), p. 32-35.

(3) K. TALLQVIST, *Assyrian Personal Names* (Helsingfors, 1914), p. 280 (un Araméen Našuh-dimri dans la région de Harran).

(4) *Op. cit.*, p. 44.

(5) M. GAWLIKOWSKI, *Syria* 47 (1970), p. 321-325 ; D. SCHLUMBERGER, *Syria* 48 (1971), p. 131 ; J. T. MILIK, *Dédicaces faites par des dieux* (Paris, 1972), p. 1-9.

(6) Cf. H. SEYRIG, *Syria* 15 (1934), p. 172 (= AS II, p. 27) ; en dernier lieu, cf. D. SCHLUMBERGER, *op. cit.*, p. 131.

(7) Chr. DUNANT, *Le sanctuaire de Baalshamin à Palmyre, III, Les inscriptions* (Neuchâtel, 1971), n° 45, p. 58-59.

courant, autant le second est étranger à cette langue. C'est bien un pluriel du type cananéen, identique au 'lm phénicien et punique, qui signifie « dieux, dieu ». L'apposition simple de deux mots a invité A. Caquot, suivi par Chr. Dunant, à donner à 'lym la valeur d'adjectif : « divin, sacré »⁽¹⁾. Littéralement, on devrait traduire « jardin : dieux ». Moins probable est une dittographie de l'aleph, ce qui mettrait le premier mot à l'état construit attendu. Quoi qu'il en soit, la forme cananéenne du mot 'lym est hors de doute.

Le sanctuaire était géré par la tribu des benê Komarê, dite en grec Χομαρήνοι ou Χωνεῖται. Les deux noms expriment le même sens : c'est la « tribu des prêtres »⁽²⁾. Le premier est clairement une traduction du second : la racine araméenne *kmr* correspond pour le sens à *khn* cananéen et arabe⁽³⁾. Il résulte sans doute du hasard des découvertes que les Chônites ne soient pas attestés dans une inscription sémitique ; on peut présumer une forme comme *bny *kwhn'* ou *bny *kwhnyn*. Les deux noms grecs sont employés parallèlement encore au II^e siècle⁽⁴⁾.

Une autre tribu, les *bny khnbw*, représentait, à l'origine au moins, le groupe héréditaire des prêtres de Nabû (**kohen-Nabû*, au singulier) ou bien, comme le veut J. T. Milik, prêtres de Bôl (**kohnê-Bô<l>*)⁽⁵⁾. Mais dans cette dernière hypothèse il est nécessaire d'admettre l'aphérèse de la consonne finale ; il serait par ailleurs étonnant que le dieu Bôl, prédécesseur immédiat de Bel, fût l'objet d'un culte tribal. Le temple de Bel relevait de tous les Palmyréniens⁽⁶⁾.

Le nom même de Bôl se laisse à mon sens expliquer assez facilement à partir de *ba'al* pansémitique (mais non de la forme araméenne *be'el*). En un premier temps, dans un milieu mésopotamien, la pharyngale tombe, mais à la différence de l'accadien où ce processus a donné *bêlu*, il faut

(1) *Quelques nouvelles données palmyréniennes*, GLECS 7 (1956), p. 77-78.

(2) J. T. MILIK, *op. cit.*, p. 36-37 ; M. GAWLIKOWSKI, *Le temple palmyrénien* (Varsovie, 1973), p. 28.

(3) Dans le domaine araméen, la racine est attestée en nabatéen (emprunt arabe), à Élé-

phantine et en judéo-araméen (emprunt hébreu).

(4) H. INGHOLT, *Berytus* 3 (1936), p. 109-112, n° 11 et *Syria* 13 (1932), p. 278-289 (datés 182 et 198 p. C.).

(5) *Op. cit.*, p. 31.

(6) Cf. *Inv.* IX, 8, 11, 12, 19, 25.

supposer *bâl* ⁽¹⁾. Puis joue le phénomène dont nous allons rappeler d'autres exemples, le passage *â* > *ô*. On obtient ainsi *Bôl*, nom du dieu principal de la Palmyre archaïque ⁽²⁾, et de même les noms divins Yarhibôl et 'Aglibôl, « Lune de Bôl » et « Veau de Bôl » ⁽³⁾. En un troisième temps, en fonction de l'influence babylonienne croissante, la forme accadienne *Bel* est adoptée, sans changer les noms des divinités secondaires qui n'avaient pas de correspondants ailleurs ; peut-être même le vieux Bôl subsistait-il encore comme personnalité distincte ⁽⁴⁾. Par contre, le nom de Malakbel, « Ange de Bel » ⁽⁵⁾, n'a été formé qu'après l'adoption de Bel. Il est inutile de supposer une forme antérieure **Malakbôl* ⁽⁶⁾ ; le nom primitif du messager céleste demeure inconnu. On l'associait à 'Aglibôl, et ce couple divin était l'objet d'un culte très ancien dans le « jardin des dieux », desservi par la « tribu des prêtres ».

Le passage *â* > *ô* est attesté en palmyrénien dans quelques mots à peine, tels que 'nwsš, š'wr, 'nwsšt' (à côté des formes 'nš, š'r, le douteux 'nšy'), ainsi que dans les formations du type *qutlân* ⁽⁷⁾. Face à ces exemples,

⁽¹⁾ Cf. H. B. HUFFMON, *op. cit.*, p. 175 (les noms *Yasmaḥ-bâl*, *Sitrubâl*, *Yamûlbâl* à Mari) ; K. TALLQVIST, *op. cit.*, p. 50 (Balaimme, prototype de Balaam ?).

⁽²⁾ Cf. J. M. DAHOOD, dans S. MOSCATI, *Le antiche divinità semitiche* (Roma, 1958), p. 76 (pour une étymologie phénicienne) ; A. CAQUOT, *RTP*, p. 181 (pour l'origine nord-mésopotamienne) ; H. SEYRIG, *Syria* 48 (1971), p. 86-87 ; 14 (1933), p. 241 (= *AS* I, p. 89) ; J. STARCKY, *Palmyre* (Paris, 1952), p. 87 ; R. DU MESNIL DU BUISSON, *Tessères et monnaies de Palmyre* (Paris, 1962), p. 176 ; O. EISSFELDT, *Tempel und Kulte syrischer Städte* (Leipzig, 1941), p. 84 ; J. T. MILIK, *op. cit.*, p. 50 (liste des noms théophores) ; H. SEYRIG, *Syria* 48 (1971), p. 86, note 5 (noms divins avec l'élément *bôl*).

⁽³⁾ Ces étymologies des noms Yarhibôl et 'Aglibôl sont communément admises ; les autres sont signalées par M. HÖFNER, dans H. W. HAUSSIG, *Götter und Mythen im Vorderen Orient* (Stuttgart, 1965), pp. 420, 478 ; cf. H. SEYRIG, *Syria* 48 (1971), p. 92, notes 3 et 9.

⁽⁴⁾ R. DU MESNIL DU BUISSON, *CRAI* 1966, p. 177-178 ; J. T. MILIK, *op. cit.*, p. 54 ; cf. pourtant J. TEIXIDOR, *Syria* 45 (1968), p. 360 (Samabôl ?).

⁽⁵⁾ Pour cette étymologie, cf. J. T. MILIK, *op. cit.*, p. 35-36, H. SEYRIG, *Syria* 48 (1971), p. 101-104 ; la racine *m'k* est attestée en araméen ancien et en judéo-araméen.

⁽⁶⁾ J. STARCKY, *Inv.* X, 144 ; autre lecture de J. T. MILIK, *op. cit.*, p. 143.

⁽⁷⁾ Cf. A. CAQUOT, dans *RTP*, p. 144 : « *il a dû y avoir passage de â à ô, mais cette évolution serait différente de celle à laquelle se réfèrent Bauer et Leander* [Grammatik des Biblisch-Aramäisch, p. 195 : influence cananéenne] ... *Cette évolution a pu aussi affecter des dialectes araméens en l'absence de tout substrat cananéen* ». Cf. J. CANTINEAU, *Grammaire du palmyrénien épigraphique* (Le Caire, 1936), p. 51-52 ; F. ROSENTHAL, *Sprache der palmyrenischen Inschriften* (Leipzig, 1936), p. 27, *A Grammar of Biblical Aramaic* (Wiesbaden, 1968), p. 17.

renforcés par deux cas analogues à Hatra ⁽¹⁾, on renoncera à attribuer une signification particulière à l'apparition de ce phénomène dans les mots discutés tout à l'heure, qui ne sont pas araméens : *kōhen* face à l'arabe *kahin*, *Bōl* et ses composés, enfin *Tadmor* lui-même (où la voyelle est courte). Il s'agit certainement d'un développement apparaissant d'une manière assez restreinte dans les dialectes araméens de l'époque romaine et qui annonce le syriaque. Le même phénomène se généralise de bonne heure dans les langues cananéennes : I. J. Gelb veut remonter son apparition jusqu'au XVIII^e siècle, en comparant *Haṣūra* (biblique *Haṣūr* ?) et *ḥasārūm* (où le *ā* est conservé), dans les textes de Mari ⁽²⁾. Ce mot pour « enclos », absent de l'araméen, revient néanmoins dans le nom de la ville de Hatra et comme nom commun *ḥtr'* dans un texte de Palmyre, où il désigne un mur du téménos de Ba'alšamên ⁽³⁾. Un emprunt à l'accadien aurait donné *ḥsr'* ; la correspondance *ṣ-ṭ* trahit au contraire le *ṭ* originel qui semble avoir survécu en araméen ancien ⁽⁴⁾. Le vocable était donc transmis en dialectes locaux depuis une époque assez haute.

Dans son dernier livre, très riche en idées nouvelles et stimulantes, J. T. Milik a interprété une inscription énigmatique, publiée par J. Cantineau en 1936, comme un texte en néophénicien. En invoquant les parallèles phéniciens et même puniques et néopuniques, il a tenté de prouver une implantation des Phéniciens dans l'oasis. Cette thèse hardie mérite un examen approfondi.

Voici d'abord le texte, établi par Cantineau et Milik (les parenthèses rondes indiquent l'état actuel des lacunes) ⁽⁵⁾ :

⁽¹⁾ Hatra, nos 71, 81, cf. nos 113, 114 (pour *nlwn'šr*).

⁽²⁾ Cf. I. J. GELB, *op. cit.*, p. 42-44.

⁽³⁾ Chr. DUNANT, *Le sanctuaire de Baalshamin III* (Neuchâtel, 1971), n° 19, p. 30-31 ; je dois ce rapprochement à J. STARCKY.

⁽⁴⁾ Cf. R. DEGEN, *Altaramäische Grammatik* (Wiesbaden, 1969), p. 32 sq.

⁽⁵⁾ J. CANTINEAU, *Syria* 17 (1936), p. 271-274, n° 18 ; J. T. MILIK, *op. cit.*, pp. 289-292, 296-300. Musée de Palmyre, n° A 314, dimensions 21 × 14 cm, lettres 1,5 cm.

- [---] *b(qrn' m'r)byl'*
 [---] *lbwl wgd idmr*
 3 [---] *'nwky 'l' 'nšt*
 [---] *(qm') 'm' 'nwky*
 [---] *m' 'qbl 'lh*
 6 [---] *k' wmlwtwl'*
 [---] *qbn 'yš w'_rd'*
 [---] *b' nḥnw b'dm*
 9 [---] *'šy'*
 [---] *'lylnw rz*
 [---] *l'srt*
 12 [---] *'srt*

Milik : [*w'*] *m bn 'yš w'_rd'*
 Cantineau :]*ky*

Bien que d'aspect archaïque, le texte n'est pas nécessairement antérieur au grand temple ; la pierre a été trouvée dans le « monument à niches », contemporain de l'enceinte définitive du téménos, et non dans la « fondation T ». La datation proposée par J. Cantineau (fin du 1^{er} ou début du 11^e siècle) me semble cependant trop basse. Une date vers le tournant de l'ère serait plus conforme à l'aspect de l'écriture. Rien ne prouve que la pierre ait formé un tout avec trois autres inscriptions — trouvées, elles, dans la fondation T — qui présentent le même type de l'écriture ⁽¹⁾.

L. 1 — Comme les éditeurs précédents l'ont bien vu, cette ligne indiquait l'endroit où devait être érigée la stèle ; c'était « l'angle occidental ». On remarquera que le temple de Bel est orienté par les côtés et non par les angles. L'indication, si elle se rapportait à la cella actuelle ou à son enceinte, ne serait donc pas suffisamment précise.

L. 2 — La restitution [*'g*] *lbwl* entraîne, comme J. T. Milik l'a bien vu, celle de [*bl wyrḥ*] *bwł w* par devant. L'inscription visait dans ce cas le culte de la triade, formée d'après l'hypothèse très plausible d'Henri Seyrig en même temps que le projet du grand temple, au début du 1^{er} siècle p.C. ⁽²⁾. La pierre devrait alors appartenir à ce temple. Cependant, la restitution [*yrḥ*] *bwł* est-elle vraiment exclue ? La photo de l'estampage donnée par Milik ne permet pas de trancher. Si on pouvait lire ainsi,

⁽¹⁾ Comme le voudrait J. T. MILIK, *op. cit.*, p. 288 ; il s'agit des inscriptions *Syria* 17 (1936), p. 350-354, nos 25, 26 et *Inv.* XI, 97.

⁽²⁾ *Bel de Palmyre, Syria* 48 (1971), p. 89-94.

« Yarhibôl et Gad Tadmor » seraient les divinités vénérées dans le premier temple ou plutôt dans une enceinte attenante qui est connue par l'expression *dwr' dy yrhbwł* ⁽¹⁾.

L. 3 — Milik : 'nwky 'l ' 'nš t, « ... moi, je punirai à ce sujet le... » Le *t* final serait l'abréviation de 'yt, comme en punique, dans un graffite de Wasta et dans les textes du désert de Juda ⁽²⁾. Le seul élément indubitablement non-araméen est jusqu'ici le pronom 'nwky, en graphie pleine, la même qu'en hébreu (phénicien et punique : 'nk, 'nky). L'état emphatique 'l se retrouve en araméen d'empire, nabatéen et judéo-araméen, avec le sens « vers le haut, au-dessus, à ce sujet » ; la forme est inconnue en phénicien et J. T. Milik est obligé de supposer un archaïsme pour justifier son interprétation. La racine 'nš est connue à Palmyre même, dans le mot 'nwšł, « trésor » et peut-être 'nšy, « amendes » ⁽³⁾. Il n'est pas nécessaire de recourir au phénicien. La forme sera une 1^{re} pers. parf. af'el, comme l'a déjà dit J. Cantineau, ce qui nous dispense de l'hypothèse de la note d'accusatif.

L. 5 — Malgré un parallèle du II^e millénaire cité par Milik, le verbe 'qbl est surtout araméen. Il veut dire « accuser », comme ont pensé les deux éditeurs, ou bien « décréter », d'après *qblyn*, « décrets honorifiques » ⁽⁴⁾. Les deux sens cadrent bien avec la particule 'lh qui suit.

L. 6 — L'interprétation de Milik est hasardée : « et si l'on trouvait avec cela ». Elle suppose une orthographe araméenne du verbe cananéen *mš'*, une note d'accusatif suffixée *tw* et 't, « avec » en phénicien, avec suffixe et aphérèse. Le verbe *mš'* est attesté en palmyrénien, avec le sens « arriver, atteindre, obtenir » ; une forme nominale *mšy' / mšw'* est employée dans un contexte obscur ⁽⁵⁾. Cependant, le judéo-araméen connaît la racine *twy*, « tisser », avec le dénomiatif *mšwvy't*, « araignée », mais le

⁽¹⁾ *Syria* 17 (1936), p. 351-352, n° 25 ; J. T. MILIK, *op. cit.*, p. 368-369 ; M. GAWLIKOWSKI, *Le temple palmyrénien* (Varsovie, 1973), p. 57.

⁽²⁾ J. T. MILIK, *op. cit.*, p. 296.

⁽³⁾ *Inv.* VI, 11a (?), cf. M. GAWLIKOWSKI, *Semitica* 23 (1973), p. 118 ; cf. cependant J. T. MILIK, *op. cit.*, p. 287 (lecture 'wšrw).

⁽⁴⁾ *Syria* 17 (1936), p. 280, n° 20, l. 6, du palmyrénien ; cf. GAWLIKOWSKI, *Le temple palmyrénien*, p. 27.

⁽⁵⁾ R. DU MESNIL DU BUISSON, *Inv. Doura*, n° 47 ; cf. H. INGHOLT, *YCS* XIV, p. 138.

t intérieur de notre texte serait difficile à expliquer. La plus probable semble encore, malgré ses réserves, l'interprétation de Cantineau d'après la racine *ṭwt*, « jeûner », syriaque et judéo-araméen. La forme *mṭwtwt'* signifiera « l'ordre de jeûne ».

L. 7 — Au lieu de *bn* cananéen on peut lire la fin d'un verbe précédé de la négation ⁽¹⁾. Le dernier mot est bien évidemment 'r', « terre » en araméen. Milik en fait un verbe, en supposant un parfait consécutif cananéen.

L. 8 — Au début, Cantineau lisait *ky*, ce qui peut représenter la fin de 'nwk_y, mais Milik lit un *b*. Bien que 'nhn_w soit identique au pronom hébraïque « nous », Milik y voit le verbe *nwh*, « poser, reposer » à l'imparfait if'il avec le suffixe énergétique. La forme phénicienne et araméenne du pronom est 'nhn(*h*). A la fin, 'dm est bien un mot cananéen (si vera lectio), mais cette forme existe en judéo-araméen comme une variante de *dm'*, « sang ». La lecture 'rm est moins probable.

L. 9 — Pour 'šy', Cantineau cherchait une étymologie à partir de l'hébreu šw', « sauver », alors que Milik retrouve en palmyrénien le nom [y]š', « sauveur » ⁽²⁾. La racine n'est pas attestée en phénicien. Cependant, en palmyrénien existe la racine šy', « aider », qui a donné šy't, « auxilia-trices » (?) et le nom propre yšw'l'. Alternativement on pensera au judéo-araméen š', « polir, recouvrir » ⁽³⁾.

L. 10 — Cantineau lisait *lylnw^dz* et supposait un nom propre étranger, Milik coupe [']*ly lnwr z*, en évoquant le nom obscur *nwr*, qui veut probablement dire « dépense » d'après sa version grecque ⁽⁴⁾. J'y verrai un aff'el de 'll, « apporter », avec le suffixe -nwn apocopé. Le mot qui suit sera l'état absolu de *rz'*, « secret » ⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ Cf. *Syria* 17 (1936), p. 353, n° 26; *Inv.* VIII, 86.

⁽²⁾ *CIS* 4100, J. T. MILIK, *op. cit.*, p. 298-299; cf. H. B. HUFFMON, *op. cit.*, p. 215 (*yašuh* à Mari); l'araméen aurait *yl'*.

⁽³⁾ Pour *šy't*, *RTP*, n° 285, pp. 149, 162; pour *yšw'l'*, *ibid.*, n° 985, p. 173; pour l'étymologie, cf. J. K. STARK, p. 101 et A. CAQUOT, *loc. cit.* (arabe *šay'*, « celui qui accompagne, protec-

teur »). Sur l'alternance *š/s*, J. CANTINEAU, *Grammaire*, p. 41 et F. ROSENTHAL, *Sprache*, p. 25.

⁽⁴⁾ *Inv.* III, 28 (= *CIS* II 3948, mais lecture erronée).

⁽⁵⁾ Pour 'rz' à Hatra, nos 60, 214, cf. A. CAQUOT, *Syria* 32 (1955), p. 263-264 et J. T. MILIK, *op. cit.*, p. 167 (d'après le syriaque *rāzā*, *μυστήριον*, d'origine iranienne); cf. cepen-

L. 11-12 — Le nom de nombre 'šrt, « dix », féminin à l'état construit.

Il serait téméraire de prétendre traduire un texte tellement endommagé et plein de difficultés. Je ne fais que rassembler pour plus de clarté les interprétations qui me semblent les plus probables :

- [- - -] *à l'angle occidental.*
 [- - -] 'Ag]libôl et le Gad de Palmyre ou : [Yarhi]bôl
 [- - -] *moi à ce sujet, j'ai frappé d'amende*
 [- - -] - - - *si moi*
 [- - -] *ce qu'il a décrété là-dessus*
 [- - -] *ordre de jeûne*
 [- - -] *que personne ni la terre ne...*
 [- - -] *nous, par le sang*
 [- - -] *a aidé*
 [- - -] *leur a confié le secret*
 [- - -] *pour dix*
 [- - -] *dix*

Comme on le voit, ce fragment de loi sacrée ne peut pas être interprété d'une façon cohérente. Ce qui nous importe ici, c'est la langue dans laquelle il est composé. On a vu que tout se laisse expliquer par l'araméen, sauf les deux pronoms 'nwk̄y et 'nḥn̄w. La thèse de Milik qui veut comprendre le texte entier en néophénicien impose des interprétations qui me semblent plus difficiles sur plusieurs points que celles présentées ci-dessus. La loi sacrée était à mon avis rédigée tout simplement en palmyrénien. Elle ne contient que deux mots certainement étrangers à cette langue. Bien que leur forme soit hébraïque, un emprunt me semble exclu : on ne cherche pas dans une langue étrangère des pronoms personnels. Ces formes relevaient à coup sûr du langage élevé ; selon toute apparence, c'est la divinité qui parle.

Les emprunts cananéens en palmyrénien sont d'ailleurs des plus

dant R. DEGEN, *Well des Orients* 5 (1970), p. 222-223 ('dz') et J. TEIXIDOR, *Syria* 48 (1971), p. 484 ('wn'). A Palmyre, cf. le nom propre Arza, J. T. MILIK, *op. cit.*, p. 54,

ci-dessus, p. 95 note 4. Ajouter maintenant B. AGGOULA, *MUSJ* 47 (1972), p. 67 : 'rz', « temple à mystères ».

minces : le nom *gér* signalé déjà par Cantineau, quelques noms divins ⁽¹⁾, rien de probant dans l'onomastique. Cela n'est pas étonnant : le phénicien était déjà en voie de disparition lorsque Palmyre commença sa carrière commerciale qui l'a mise en rapport avec les villes du littoral.

Résumons les faits. Le dialecte araméen de Palmyre contient, en plus des emprunts peu nombreux de l'accadien et plus substantiels de l'arabe ⁽²⁾, quelques mots non araméens dont la situation n'est pas celle d'emprunts : le verbe *dmr*, « protéger », deux pronoms personnels, le mot *kōhen*, « prêtre », le sémitique commun *el* à pluriel de type cananéen. La racine *dmr* n'est connue sous cette forme phonétique que dans un nom propre araméen du VII^e siècle en Mésopotamie du Nord ; les autres vocables se retrouvent soit en hébreu, soit en phénicien, mais on n'imagine pas qu'une langue par ailleurs homogène puisse emprunter de tels mots, qui font double emploi avec des formes originelles et très répandues. Il ne reste qu'une explication : ce sont les vestiges d'une langue parlée anciennement à Palmyre, conservés comme termes sacrés dans le service divin. On ne peut songer qu'aux parlers mal connus des Amorites, c'est-à-dire des tribus du II^e millénaire parmi lesquelles la langue araméenne s'est probablement formée. Les ressemblances avec le cananéen s'expliquent alors facilement, car cette famille linguistique est restée plus proche de la source commune.

Je ne me cache pas les difficultés de cette solution : dès la fin du

(1) L'emprunt *gér* : J. CANTINEAU, *Grammaire*, p. 153, J. T. MILIK, *op. cit.*, p. 224 ; 'štr/štwr et 'štr, noms divins communs au sémitique, cf. W. RÖLLIG, dans H. W. HAUSSIG, *Götter und Mythen im Vorderen Orient* (Stuttgart, 1965), p. 250-252, à Palmyre sous la forme cananéenne, cf. G. GARBINI, 'A¹ar dio aramaico?, *RSO* 35 (1960), p. 25-28, empruntés avant le passage á > ô ; cf. J. T. MILIK, *op. cit.*, p. 171, pour l'identification de 'štr avec la parèdre de Bel et probablement le Gad de Palmyre ; pour Elqōnera, cf. A. CAQUOT, *RTP*, p. 181 : forme cananéenne aramaisée, à moins que ô ne résulte du traitement de á dans le dialecte local. Il a subi le même traitement en cananéen ; Šadrafá

est un dieu phénicien, cf. J. STARCKY, *Syria* 24 (1949), p. 67-85, A. CAQUOT, *Syria* 29 (1952), p. 74-88 ; 37 (1960), p. 73-93 ; P. COLLART, *Museum Helveticum* 13 (1956), p. 209-215 ; Rešef, dieu ugaritique, apparaît déjà à Mari, cf. J. LEWY, *Mélanges Dussaud* I (1939), p. 273-275 et en araméen ancien, cf. A. CAQUOT, *Semitica* 6 (1966), p. 53-57, J. M. DAHOOD-*op. cit.*, p. 83-85 ; Belhammôn n'aurait rien à voir avec son quasi-homonyme phénicien, cf. A. CAQUOT, *RTP*, p. 163, pour la racine arabe *hm'*, « protéger » (formation abstraite *hammân*, passée à *hammôn*?).

(2) J. CANTINEAU, *Grammaire*, p. 149-153, et pour l'arabe, J. K. STARK, *op. cit.*, *passim*.

II^e millénaire toute la Syrie semble déjà parler l'araméen. Un cas de continuité est pourtant démontré pour la racine *dmr*, que je pense retrouver dans le nom de Palmyre au xix^e siècle et qui est restée vivante parmi les Araméens de Harran au vii^e siècle, avant qu'elle ne reparaisse à la fin de la civilisation palmyrénienne. Un autre cas analogue concerne le toponyme Hatra et le nom commun de cette consonance à Palmyre, qui remontent à l'accadien dialectal *ḥaṣārum*, probablement un emprunt amorite, attesté au xviii^e siècle, courant à l'époque néo-babylonienne.

Parmi les noms des dieux ancestraux de l'oasis, les plus importants trahissent une influence de la phonétique accadienne dans l'évolution de l'élément *ba'al* > *bâl* > *bôl*. La disparition de la pharyngale se concevrait dans les parlers des tribus du Moyen-Euphrate, telles que les Hanéens, les Sutéens, les benê Yamina, qui venaient jusqu'à Tadmor dans leurs déplacements ; les textes de Mari attestent que le 'ain subsiste encore partiellement au xviii^e siècle. L'influence accadienne n'est pas celle de la langue littéraire, qui aurait imposé *bêlu*. Elle ne dura pas, car dans tous les autres mots la pharyngale n'a pas été éliminée. L'étape suivante de l'évolution, le passage *â* > *ô* qui annonce le syriaque, est apparemment un phénomène dialectal, peut-être sans rapport avec le développement systématique du cananéen. Il a joué déjà avant l'adoption du Bel babylonien, donc à l'époque perse sinon plus tôt ⁽¹⁾, et il a cessé avant l'introduction du nom de Malakbel ⁽²⁾.

Deux divinités antiques de la végétation, nommées (secondairement) 'Aglibôl et Malakbel, étaient parfois qualifiées d'*elîm* et non d'*elahayâ*, ce qui nous rend la désinence du pluriel masculin du dialecte postulé, la même qu'en cananéen. Certains prêtres ont le titre de *kôhen*, des fonctionnaires de temples sont « custodes » (*mhdmryn*, avec désinence araméenne). Enfin, dans le langage solennel des temples on a parfois gardé jusqu'aux pronoms, soigneusement écrits avec les matres lectionis.

(1) H. SEYRIG, *Syria* 48 (1971), p. 87 : passage Bôl > Bel accompli dans la seconde moitié du iii^e siècle a.C.

(2) Autrement *mal'ak* > *malâk* aurait donné *malôk*, cf. le nom propre Malôkâ, J. K. STARK, *op. cit.*, p. 95, expliqué comme un nom d'agent *qalôl*.

Les survivances de vocabulaire dans l'onomastique sont de par leur nature même moins probantes. Ainsi, on trouve la racine 'qb, « protéger », employée à Mari, à Harran au VII^e siècle et aussi dans les noms hatréens et judéo-araméens, tandis que le verbe était déjà oublié ; rp', « guérir », est connu non seulement en cananéen, mais attesté également dans le roman d'Ahiqar ⁽¹⁾ ; l'élément pansémitique *el* apparaît dans quelques noms de personnes et on a vu qu'il subsiste dans au moins une expression figée.

En somme, il n'y a pas de preuves de l'existence à Palmyre d'une langue liturgique autre que l'araméen. On ne retrouve que quelques archaïsmes qui ont survécu pendant le I^{er} millénaire grâce à l'isolement relatif de l'oasis et qui témoignent d'une continuité de la vie religieuse depuis les temps où un dialecte local préaraméen y était parlé, dialecte que je propose d'appeler « tadmoréen ».

Michel GAWLIKOWSKI.

(1) Pour 'qb, M. NOTH, *Israelitischen Personennamen*, p. 177-178, A. CAQUOT, *RTP*, p. 170 ; le cananéen emploie *šamar*, cf. H. B. HUFFMON,

op. cit., p. 251 ; rp' dans *Ahiq.* 100, 154 ; *mtn*, invoqué par J. T. MILIK, *op. cit.*, p. 53, n'est pas probant, car la racine est aussi araméenne.